

La Roche-sur-Yon, le mardi 5 juin 2018

Communiqué de presse

Plan Routier Régional

La Région investit 116,2 M€ pour les routes

Avec une politique volontariste de renforcement du réseau routier d'intérêt régional, la Région des Pays de la Loire entend faciliter les déplacements des Ligériens et créer les conditions du développement des entreprises et de l'attractivité de tous ses territoires. *« Nous avons la volonté forte de désenclaver et de mieux connecter nos territoires, notamment les zones rurales. C'est pourquoi nous engageons une politique renforcée d'aide aux projets routiers structurants dans chacun de nos cinq départements »* a déclaré Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, en se rendant à la Roche-sur-Yon, mardi 5 juin 2018 pour soutenir les projets en Vendée. *« Ce choix s'inscrit dans notre politique globale de développement des infrastructures, qu'elles soient numériques, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires ou routières »*.

Relancer la dynamique des investissements routiers, une priorité de la Région

2/3 des déplacements domicile-travail et 95 % du transport terrestre de marchandises s'effectuent par la route. La Région des Pays de la Loire s'est donnée comme priorité de définir et encourager les projets routiers structurants relevant de l'intérêt régional pour relancer une dynamique cassée. En effet, à son arrivée à la tête de la Région, le nouvel exécutif a pu constater que les investissements routiers étaient en panne. En les relançant, la Région souhaite faciliter les déplacements de tous les Ligériens et accompagner le développement économique de tous les territoires, en facilitant les flux de personnes et de marchandises. **Une ambition qui vise à contribuer directement à l'équité des territoires et à l'attractivité des Pays de la Loire.**

Cette volonté s'est affirmée dès la présentation du Pacte Régional pour la Ruralité, adopté par le Conseil régional le 23 juin 2016, avec l'engagement d'investir 100 millions d'euros pour les routes. **Engagement tenu, puisque la Région annonce aujourd'hui une enveloppe de 116,2 millions d'euros pour permettre le renforcement d'axes routiers d'intérêt régional sur les cinq Départements.**

La participation régionale représente au minimum 40% du montant global de chaque opération. L'objectif affiché est ainsi de créer un « effet de levier régional » qui permette de réaliser ou de débloquer des opérations d'intérêt régional.

Un Plan Routier Régional élaboré en concertation avec les Départements

Après une concertation menée avec les cinq Départements de la Région, le Plan Routier Régional a été défini en cohérence et en complémentarité de la politique routière de chaque Département. Les axes retenus sont ceux figurant au Schéma Régional des Infrastructures et des Transports, complétés de nouveaux axes répondant à deux critères d'intérêt régional : trafic interrégional et axe d'intérêt économique.

Avec le souci de respecter l'équilibre territorial, la répartition des axes par département, fonction de l'avancement des projets des Départements, de leurs capacités financières à réaliser ces projets et du respect des critères d'intérêt régional, est la suivante :

- **En Vendée, avec 20,83 M€**, la Région souhaite notamment soutenir le contournement Nord de la Roche-sur-la-Yon, et au Sud, le futur contournement qui reliera la route des Sables d'Olonne et la route de Luçon.
- **En Mayenne, avec 25,68 M€**, la Région souhaite conforter son engagement pris pour 4 opérations relatives aux contournements de Château-Gontier Nord, d'Ernée, de Cossé-le-Vivien et la phase 3 à Moulay Mayenne.
- **En Loire-Atlantique avec 34,92 M€**, la Région souhaite, notamment aider deux axes majeurs que sont la RD 771 entre la Mayenne et le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire, et l'axe Nantes – côte vendéenne par Challans.
- **En Sarthe, avec 19,98 M€**, la Région a souhaité notamment porter un effort particulier, à hauteur de 50 %, pour opérer un effet de levier sur la reprise des travaux de l'échangeur de Connerré, et poursuivre son aide sur l'axe La Mans / Orléans (RD 357), en plus du contournement de St-Calais.
- **En Maine-et-Loire, avec 14,815 M€**, la Région a souhaité, aider à la sécurisation des axes Cholet / Ancenis et Cholet / Saumur / Poitiers avec la création de sections à 2x2 voies, ainsi que l'axe Angers / Rennes en majorant son aide pour aider à terminer la section La Membrolle / Le Lion d'Angers.

Depuis janvier 2018, l'ensemble des protocoles entre la Région et les 5 départements, ont été signés, intégrant la liste des opérations pour chacun d'eux.

Ensuite, chaque opération donne lieu à une convention de financement spécifique entre le Département concerné, la Région, et d'éventuels autres financeurs.

Plan routier régional en Vendée

Pour le Département de la Vendée, la Région souhaite subventionner l'axe **La Roche sur Yon – Challans, RD 948**, qui relie les deux premières agglomérations du département vers le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire, avec trois opérations de créneaux de 2x2 voies sur la section Bel Air / La Vie, sur la section Aizenay / La Vie et sur le raccordement à Challans.

Dans le prolongement de la RD 948, la Région souhaite participer au contournement nord de La Roche sur Yon sur la RD 160 avec la dénivellation des giratoires et le doublement du contournement.

Elle souhaite également aider l'amélioration de **de l'axe Nantes – Challans**, en aménageant une 2x1 voie entre l'échangeur de Bois de Céné et la limite de la Loire-Atlantique. De la même façon elle aide la Loire-Atlantique sur cet axe.

Enfin, la Région a confirmé sa participation aux **études de substitution de l'A831** entre le sud Vendée et la Charente-Maritime, suite à l'abandon par l'Etat du projet autoroutier.



CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92